

## Eco-chèque logement Attestation de convention ANAH

\* obligatoire

Je soussigné\* \_\_\_\_\_,  
propriétaire bailleur adressant une demande d'éco-chèque pour la réalisation de travaux  
d'amélioration de la performance énergétique du logement situé \*

à \* \_\_\_\_\_ m'engage:

- à signer une convention avec l'ANAH dans le cadre de l'article L321-4 et L321-8 du  
Code de la Construction et de l'Habitat au plus tard dans les 4 mois succédant la réception  
des travaux,

- à rembourser la Région, à sa demande, du montant de l'éco-chèque logement, soit  
1000 €, dans le cas contraire.

Fait à,\*

Le : \*

Signature \*